



Financement



Formation professionnelle supérieure

Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec

Chef de chantier (formation à 11 modules)

Coût de la formation	Fr. 9 700.00
Subvention fédérale (Aucune à ce stade de la formation)	- Fr. 0.00
Commission paritaire Second œuvre GE (CPSO) (50% ou frais non-couvert)	- Fr. 4 850.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 700.00
Solde	Fr. 4 150.00

Brevet fédéral de contremaître (formation à 8 modules)

Coût de la formation	Fr. 9 960.00
Taxe d'examen	Fr. 1 500.00
Subvention fédérale* (50%, max. 9500, modules chef de chantier inclus)	- Fr. 9 500.00
Commission paritaire Second œuvre GE (CPSPO) (50% ou frais non-couvert)	- Fr. 460.00
Commission paritaire Second œuvre GE (CPSO) (retour de la taxe d'examen)	- Fr. 1 500.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3 ***	- Fr. 1 500.00
Solde	Fr. -1 500.00

Maîtrise fédérale (formation à 6 modules)

Coût de la formation	Fr. 8 450.00
Taxe d'examen	Fr. 1 500.00
Subvention fédérale (50%, max. 10500)	- Fr. 4 225.00
Commission paritaire Second œuvre GE (CPSO) (50% ou frais non-couvert)	- Fr. 4 225.00
Commission paritaire Second œuvre GE (CPSO) (retour de la taxe d'examen)	- Fr. 1 500.00
Subvention Fonds professionnel romand FP3	- Fr. 2 000.00
Solde	Fr. -2 000.00

Tous les montants indiqués peuvent varier selon plusieurs facteurs, mais présentent une vision global des coûts. De plus chaque subvention est soumise à conditions selon les règlements auxquelles elles sont soumises

Version: 18 mai 2021